

Matinée d'échanges du Réseau Sénégal

Résilience des systèmes d'AEP ruraux au Sénégal face aux stress climatiques

Mercredi 8 juillet 2026

Salle L'Atelier, MAS, Paris 13^{ème}



Déroulé des échanges

Heure	Activités	Facilitateur
9h30 – 9h45	Ouverture de la journée	pS-Eau et CPCSP
9h45 – 10h15	Bilan 2025 des actions de Coopération Décentralisée et Non Gouvernementale au Sénégal	Sylvain Cottalorda pS-Eau
10h15 – 10h45	Cadrage de la thématique : Résilience des systèmes d'AEP ruraux au Sénégal face aux stress climatiques	Khadidiatou Ba pS-Eau
10h45 – 11h15	Présentation de la CPCSP – Actualités sectorielles	CPCSP
11h15 – 11h45	Présentation de la POSCEAS/GRET : Retour d'expériences de projets en lien avec la résilience des systèmes AEP en milieu rural	<i>Gret Sénégal</i>
11h45-12h15	Temps de parole libre	-
12h15	Clôture de l'évènement	<i>pS-Eau et intervenants</i>
12h15 –13h15	<i>Cocktail déjeunatoire</i>	-

BILAN DE L'ANNEE 2025

Coopération décentralisée et non
gouvernementale pour l'accès à l'eau,
l'assainissement et l'hygiène au Sénégal

Juillet 2026

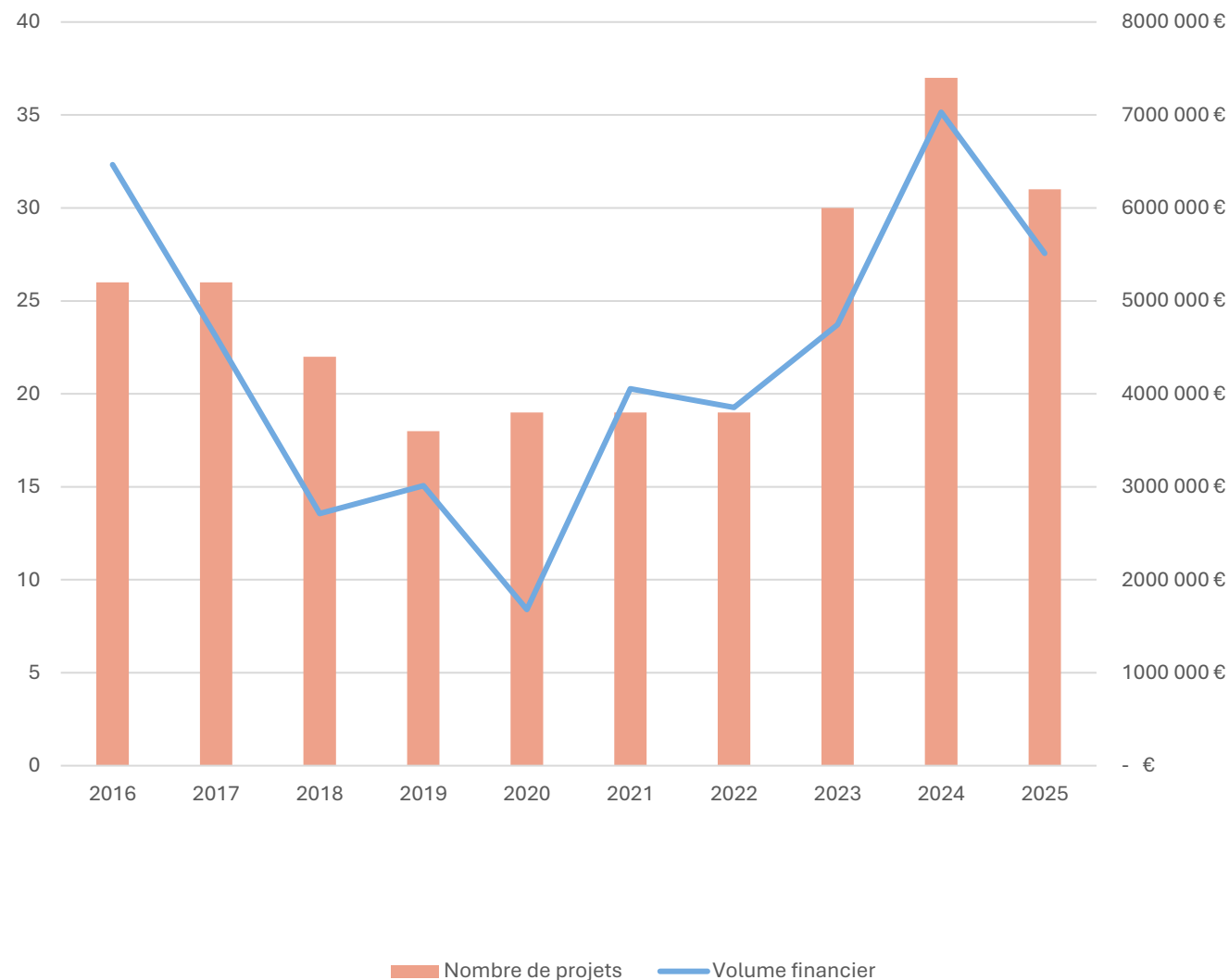
2025 en chiffres ...

- **31 actions**
- Plus de **5,5 millions d'euros mobilisés**

En cumulé, depuis 2005:

- **409 projets financés**
- **Près de 83 millions d'euros mobilisés**

Evolution des engagements financiers de 2016 à 2025



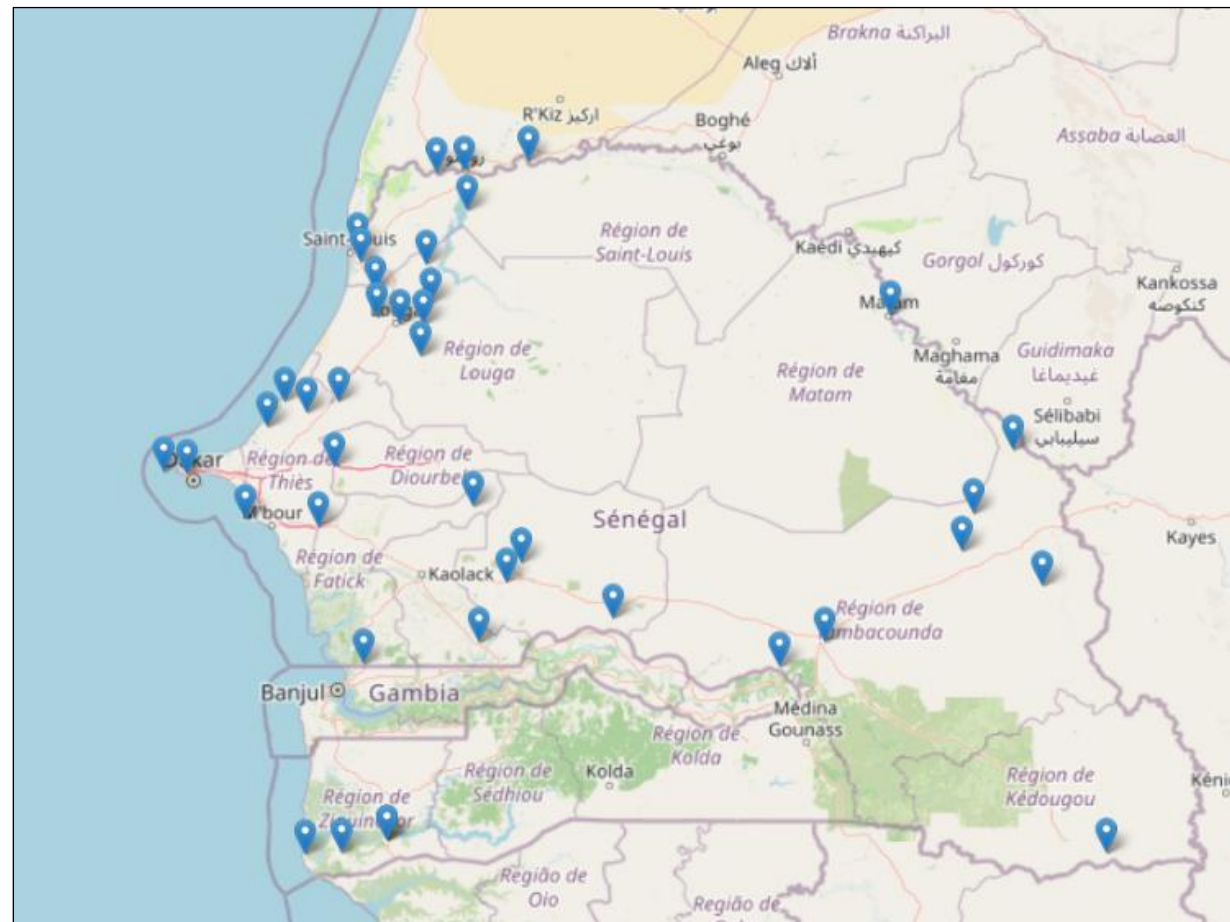
Cartographie des projets en 202(

Cette année une meilleure répartition des projets sur le territoire national :

- 9 régions sur les 14 régions du Sénégal
- Saint-Louis (7 projets), Louga (6 projets), Thiès (6 projets), Fatick (4 projets), Ziguinchor (3 projets), Kaolack (4 Projets), Tambacounda (6 projets), Kédougou (1 projet).

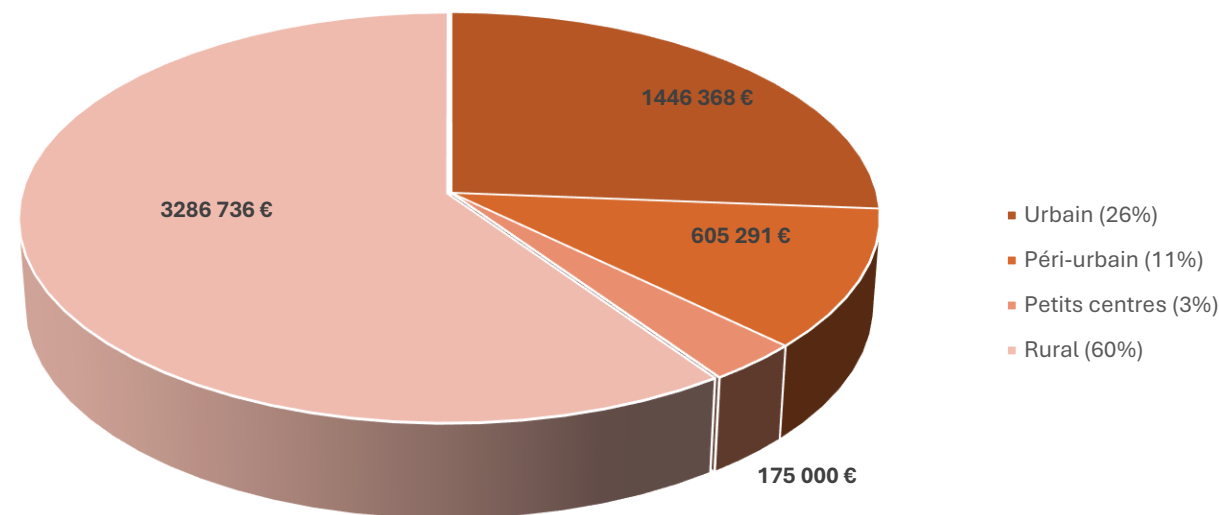
Encore une forte concentration des interventions dans la partie occidentale du pays.

Cette année aucun nouveau projet n'a été financé dans les régions de Kaffrine, Kolda, Sédhiou et Diourbel.

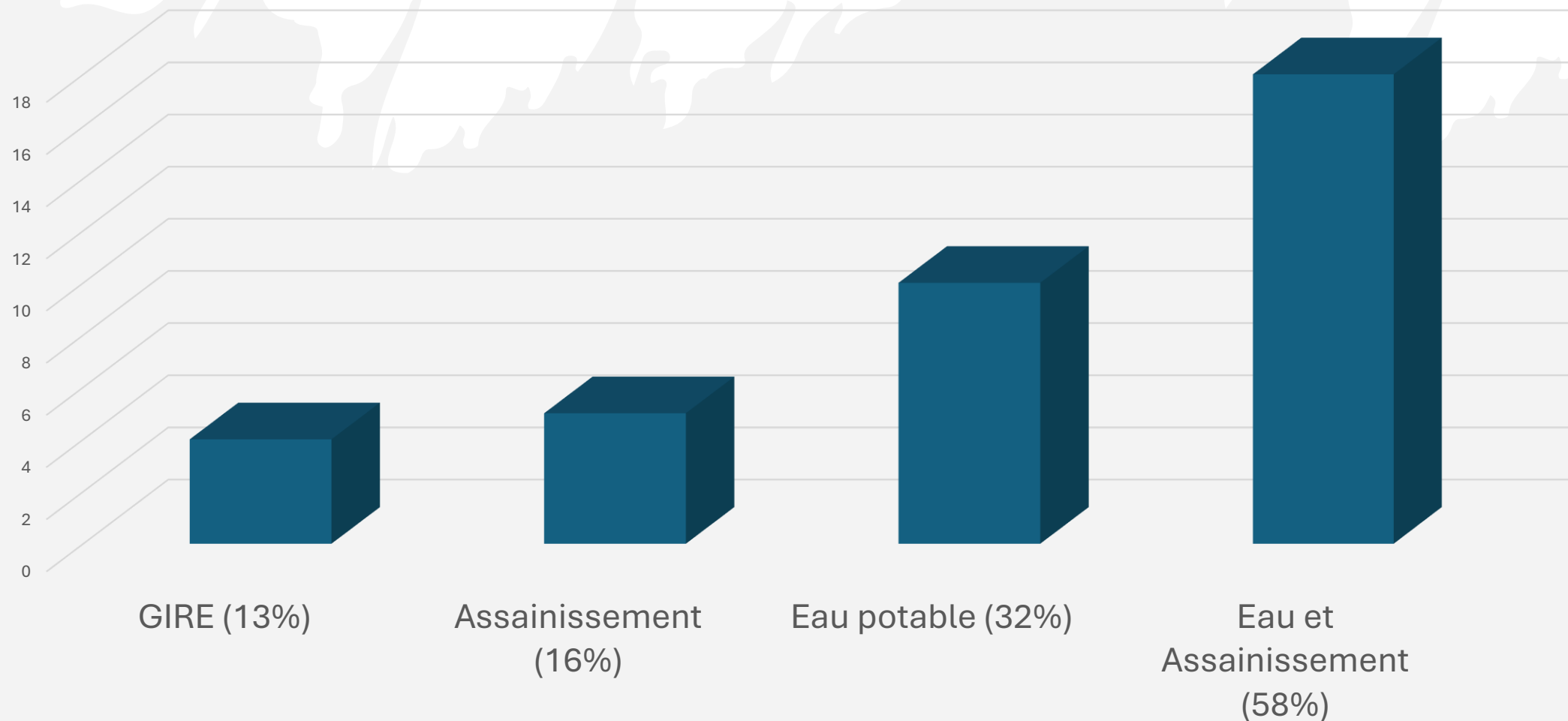


Répartition des projets par milieu d'intervention

- En 2025, **plus de la moitié des montants mobilisés en milieu rural**
- **Un quart** des montants mobilisés en **milieu urbain**
- Plus d'**un dixième** des montants mobilisés sur les **petits centres** et en milieu **péri-urbain**



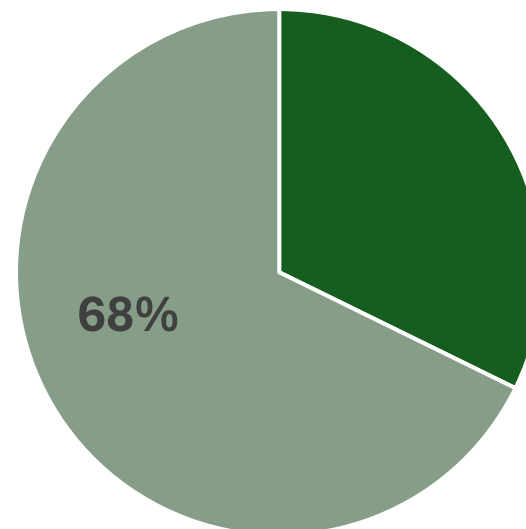
Thématiques d'intervention des projets



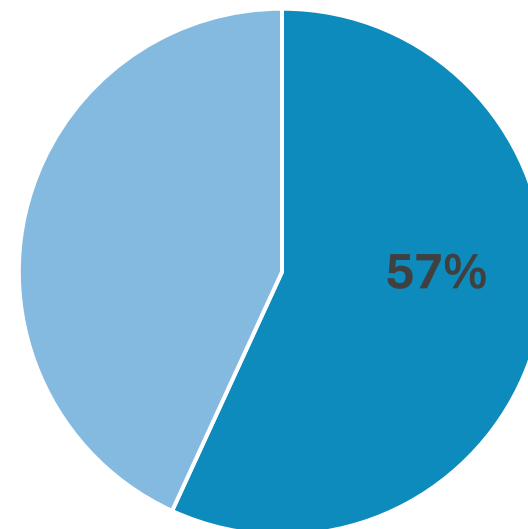
10

Projets de
coopération
décentralisée
initiés en 2025

Part des projets



Part des montants engagés



>> REACTIONS et ECHANGES !

Contacts:

Au Sénégal:

Basile Epiphane Bourré Diouf: basile.diouf@pseau.org

Khadidiatou Ba Ndiaye: khadidiatou.ba@pseau.org

En France:

Sylvain Cottalorda: sylvain.cottalorda@pseau.org

Carole Chemin: carole.chemin@pseau.org sur thématique GIRE zone bassin fleuve Sénégal



CADRAGE DE LA THEMATIQUE

Résilience des systèmes d'AEP ruraux au
Sénégal face aux stress climatiques

Juillet 2026

Un système sous pressions multiples

01



Une pression démographique et rurale croissante

Urbanisation rapide de certains centres ruraux, hausse des besoins domestiques et agricoles — des systèmes dimensionnés pour une demande déjà dépassée.

02



Une gouvernance historiquement fragmentée

Ressource et service pensés séparément, ministères et bases de données distincts — une coordination encore à construire entre les acteurs.

03



Une ressource déjà sous tension avant le climat

Surexploitation de certains aquifères, rendements de réseau faibles, suivi encore peu automatisé — des fragilités structurelles préexistantes.

*Le changement climatique n'est pas la cause première des difficultés du secteur : il agit comme un **multiplicateur des vulnérabilités déjà présentes**.*

Le Sénégal, une ressource contrastée

Un enjeu de répartition territoriale, plus que de rareté globale.

38,3 Mm³/j

Potentiel du fleuve Sénégal

11 Mm³/j

Potentiel du fleuve Gambie

~30 Md
m³/an

Ressources disponibles au
niveau national



<5 Md
m³/an

Consommation nationale
actuelle

Rendement des réseaux AEP en milieu rural

Moyenne nationale

44%

Réseau de Porokhane

32%

Qu'est-ce que la résilience d'un système AEP ?

La capacité d'un système à maintenir le service face aux chocs et stress climatiques, à travers quatre capacités :



Anticiper

Identifier les risques à l'avance : études prospectives, alerte précoce sur les nappes et les débits.



Absorber

Encaisser un choc sans rupture de service



S'adapter

Ajuster durablement pratiques et infrastructures : nouvelles sources, tarifs, réhabilitations.



Se transformer

Repenser le système si les conditions changent structurellement : nouveaux modèles de gouvernance.

Cadre de lecture — la vulnérabilité d'un système résulte de trois facteurs : son **exposition** aux aléas, sa **sensibilité** structurelle et sa **capacité d'adaptation** — les diapositives suivantes suivent ce fil.

Les stress climatiques au Sénégal

01



Raréfaction et salinisation de la ressource

Baisse de disponibilité en saison sèche, moindre dilution des pollutions, intrusion d'eau salée en zone côtière — des ouvrages devenus saumâtres ont déjà été observés dans la région de Fatick.

02



Précipitations extrêmes et inondations

Ruissellement des polluants sur sols imperméabilisés, risque de submersion des ouvrages d'assainissement, pollutions entraînées vers les eaux de surface et souterraines.

03



Des dynamiques de nappes contrastées

Baisse des nappes dans les zones de forte exploitation pour l'eau potable, mais remontée observée dans certaines zones urbanisées (imperméabilisation, faible exploitation, effets du climat) — des eaux souvent non potables, pouvant provoquer des inondations (ex. Dakar, Touba).

Pourquoi le rural est plus vulnérable



Une source unique, sans redondance

Un seul forage ou captage par localité, contrairement aux réseaux urbains maillés : la moindre panne ou baisse de débit coupe tout le service.



Une dépendance à une seule source d'énergie

Générateur diesel ou raccordement électrique unique : exposé aux chocs de prix et aux coupures, sans solution de repli.



Un modèle de délégation privée sous tension financière

Depuis la réforme portée par l'OFOR, la gestion est confiée à des opérateurs privés par affermage : l'équilibre tarifaire qui couvre énergie, entretien et renouvellement reste fragile face aux chocs climatiques et énergétiques.



Un suivi de la ressource peu automatisé

Mesures manuelles et périodiques, télétransmission encore rare : les signaux de baisse de nappe sont détectés tardivement.

La gouvernance mobilisable

01



Un cadre réglementaire à mobiliser

Le Code de l'eau sécurise les captages AEP, encadre les prélèvements et protège nappes et cours d'eau — son actualisation, en discussion depuis 2011, reste attendue.

02



Une coordination institutionnelle à renforcer

Entre la DGPRE (connaissance et régulation de la ressource) et l'OFOR / les opérateurs (gestion des services) : consultation systématique avant tout nouveau forage, partage renforcé des données de prélèvement.

03



Des instances de concertation locales à investir

Comités de bassin / de l'eau, comités locaux GIRE (échelle des UGP) et collectivités territoriales comme relais de proximité — des plateformes existantes qu'il est préférable de renforcer plutôt que d'en créer de nouvelles.

Renforcer l'adaptation technique



Interconnexion multi-villages

Maillage redondant entre plusieurs points d'eau pour réduire la dépendance à une source unique.



Hybridation énergétique

Solaire + stockage + réseau



Forages climato-résilients

Profondeur et périmètres de protection dimensionnés pour l'évolution attendue des nappes.



Télésuivi décentralisé à faible coût

Capteurs de niveau et transmission simplifiée pour anticiper les baisses de nappe et les pannes.

Renforcer l'adaptation financière et sociale



Péréquation tarifaire

Volume vital gratuit et tarification progressive pour les gros consommateurs, afin de préserver l'accès des ménages.



Mobiliser les financements climat

Fonds d'adaptation internationaux (Fonds Vert pour le Climat, Fonds d'Adaptation) pour financer les investissements résilients.



Sécuriser économiquement les opérateurs privés

Ajuster la durée des contrats d'affermage à la durée de vie des investissements résilients (ex. solaire) et indexer les redevances sur les coûts réels d'exploitation.



Diagnostic et cartographie participative

Mobiliser les savoirs locaux là où les données institutionnelles manquent, avec les usagers et autorités.

Ce qu'il faut retenir

Le climat est un multiplicateur, pas la cause première — les vulnérabilités rurales (source unique, dépendance énergétique, modèle économique fragile) préexistent aux stress climatiques.

La résilience se lit en 3 facteurs — exposition, sensibilité et capacité d'adaptation offrent une grille de lecture opérationnelle, pas seulement un concept.

Les leviers sont déjà identifiables — cadre réglementaire, coordination DGPRE / OFOR, solutions techniques et financières : l'enjeu est de les articuler à l'échelle locale.

Place à présent aux actualités du secteur et aux retours d'expérience de terrain.



République du Sénégal

Un Peuple, un But, une Foi



Actualités du secteur Eau et Assainissement au Sénégal



MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Synthèse des actualités du secteur de l'Eau au SENEGAL

NTES

I. Compact National pour la Sécurité de l'Eau → II. Code de l'Eau · ARSE · Réforme 3G · Réforme Assainissement · Gouvernance GIRE

Juillet 2026

Une ambition chiffrée, soutenue par cinq réformes structurantes

Le Compact fixe le cap et mobilise les financements ; les réformes créent les conditions institutionnelles de sa réussite



LE COMPACT — AVRIL 2026

Compact National pour la Sécurité de l'Eau

- Initiative Water Forward de la Banque mondiale — 3 piliers, 7 Solutions Évolutives
- 4,5 Mds USD à mobiliser sur 2026–2030 (~730 M USD/an)
- 100% accès eau visé 2030, +10,3 M bénéficiaires assainissement
- Ouvert à l'endorsement aux Spring Meetings FMI-BM 2026



LES RÉFORMES MAJEURES

Cinq chantiers juridiques et institutionnels

1

Nouveau Code de l'Eau

Remplace la loi de 1981 — 9 titres, en circuit d'adoption

2

Création de l'ARSE

Autorité de régulation indépendante, rattachée à la Présidence

3

Réforme 3G du service public de l'eau

Harmonisation urbain/rural, architecture SONES-OFOR

4

Réforme de l'assainissement

Mise en délégation privée, révision du Code, Police de l'Assainissement

5

Réforme de la gouvernance de la GIRE

Renforcement DGP/OLAC, gouvernance territorialisée (mission d'appui Banque mondiale)

I



LE CAP — CADRE INTERNATIONAL

l'Eau

Water Forward Initiative · Banque Mondiale · Assemblées de Printemps FMI-BM, Washington D.C., Avril 2026

Un pays de 18,5 M d'habitants sous stress hydrique croissant

196 722 km² · croissance démographique de 2,7%/an · 50% de la population en milieu urbain



1 700 m³/hab/an

Seuil de stress hydrique FAO — ressources du Sénégal (22,5–25 Mds m³) en dessous



-50% d'ici 2050

Baisse projetée des ressources renouvelables, vers le seuil critique de 500 m³/hab/an



60% / 50%

Part de la population / du PIB concentrée dans le triangle Dakar-Mbour-Thiès



>10% du PIB

Coût annuel de l'insécurité hydrique (dommages, morbidité, pertes agricoles)

HUIT CONTRAINTES STRUCTURELLES IDENTIFIÉES

- Vulnérabilité du triangle DMT — >50% dépendant du seul Lac de Guiers, déficit de 290 000 m³/j projeté en 2030
- Fragilité du modèle PPP — gel tarifaire depuis 2020, subvention de 17 Mds FCFA/an, rendement réseau 79%→76%
- Qualité de l'eau du bassin arachidier — fluorure jusqu'à 4-5 mg/l, soit 3x la norme OMS
- Crise de l'assainissement urbain — 28% géré sûrement, 17% eaux usées traitées, 4% conformes à la norme NS-05-061
- Déficit de l'assainissement rural — 54% d'accès amélioré, mais seulement 33% géré sûrement
- Coordination eau-agriculture insuffisante — l'agriculture absorbe 82% des prélèvements pour 35-37% du potentiel irrigable exploité
- GIRE insuffisante — 55% de mise en œuvre (ODD 6.5.1), Conseil Supérieur de l'Eau inactif depuis 1997
- Gestion des inondations réactive — 2 M+ personnes affectées, Touba seul : 36 Mds FCFA/an de dommages

Trois piliers, sept Solutions Évolutives Water Forward

Le Sénégal, cas d'application exemplaire de l'initiative mondiale de la Banque Mondiale



PILIER 1 Eau pour les Populations

Solution S1 OPTIMISATION DES SERVICES

- Fin du gel tarifaire (depuis 2020)
- Subvention État : 17 Mds FCFA → 0
- PPP assainissement ONAS (IFC)
- Rendement réseau : 76% → 85%
- Réforme 3G SONES — multi-opérateurs
- ARSE opérationnelle (2027)

Solution S2 INVESTISSEMENTS BANCABLES

- Dessalement ACWA Power Grande-Côte
 - 400 000 m³/j · 800 M USD · 100% ENR
- Grand Transfert d'Eau (GTE)
 - 5 M bénéficiaires · 12 000 ha Niayes
- PISEA — 800 M USD sur 10 ans
 - 600 ha réutilisation eaux usées (REUT)

Solution S3 SERVICES RURAUX PÉRENNES

- Consolidation modèle OFOR/DSP
- Rendement rural : 60-70% → 85%
- 800 forages solarisés (ROGEAP)
- Transfert Malem Hodar — fluorure
- Fluorure 4-5 mg/l → norme OMS 1,5
- Assainissement rural intégré aux DSP

Trois piliers, sept Solutions Évolutives Water Forward

Le Sénégal, cas d'application exemplaire de l'initiative mondiale de la Banque Mondiale



PILIER 3 Eau pour la Planète Solutions S6/S7 (5 leviers)

Levier 1 | GESTION INTÉGRÉE DES INONDATIONS

- PGRI sur 7 sites pilotes
- Touba : 36 Mds FCFA/an en dommages
- PROGEP 2 : 220 000 pers. protégées
- Réforme CNGI → CNGRI (2028)
- +300 000 personnes protégées d'ici 2030

Levier 2 | GIRE & MONITORING RESSOURCES

- 500 piézomètres télétransmis (vs ~50)
- Plateforme intégrée données eau
- SDAGE et PAGIRE déployés
- ODD 6.5.1 : 55% → 70%
- Conseil Supérieur de l'Eau réactivé

Levier 3 | PROTECTION AQUIFÈRES

- 4 hotspots PISEA (Lac de Guiers...)
- Recharge artificielle — modèle Pout
- Contrats de nappe (NbS)
- Lutte salinisation côtière
- Interface OMVS/OMVG sécurisée

Levier 4 | BLUE FUND SÉNÉGAL

- Mécanisme blended finance national
- Guichet Privé : Blue Bonds (2029)
- Guichet Social : branchements vulnérables
- Catégorie Résilience : FVC/GEF
- Cible : 150 M USD capitalisés 2030

Levier 5 | NEXUS EAU- AGRICULTURE

- Schéma directeur intégré (2027)
- Comité conjoint MHA-MASAE
- GTE : 12 000 ha irrigués Niayes
- PISEA-REUT : 600 ha irrigation
- Harmonisation LPSAE / AgriConnect

Cibles clés du compact à l'horizon 2030

Trajectoire 2024 → 2030 du Compact National Eau

INDICATEUR	BASE 2024		CIBLE 2028		CIBLE 2030	PROGRESSION
Accès eau basique — National	88%	→	96%	→	100%	
Eau gérée sûrement — Urbain	41%	→	60%	→	70%	
Eau gérée sûrement — Rural	13%	→	31%	→	40%	
Assainissement basique — National	63%	→	90%	→	100%	
Assainissement géré sûrement — Urbain	28%	→	43%	→	50%	
Eaux usées traitées (ODD 6.3.1)	17%	→	35%	→	50%	
GIRE — degré mise en œuvre (ODD 6.5.1)	55%	→	63%	→	70%	
Qualité masses d'eau (ODD 6.3.2)	44%	→	55%	→	65%	
Rendement réseau urbain (SEN'EAU)	76%	→	82%	→	85%	
★ +4,9 M personnes accès eau basique ★ +10,3 M accès assainissement ★ +300 000 protégées inondations ★ 880 M USD invest. privés mobilisés						

Les grands projets qui diversifient et sécurisent l'approvisionnement

Des méga-projets déjà engagés, hors dépendance exclusive au Lac de Guiers



Dessalement ACWA Power Grande-Côte

PPP signé juillet 2025 · 400 000 m³/j en 2 phases · 800 M USD · 100% ENR · service complet horizon 2031



Grand Transfert d'Eau (GTE)

FONSIS/Sinohydro, en préparation depuis oct. 2024 · 5 M bénéficiaires · 12 000 ha irrigués Niayes



PISEA

200 M USD phase 1 (800 M USD/10 ans) · assainissement Grand Dakar · restauration Lac de Guiers · REUT 600 ha



PPP Assainissement ONAS

Mandat de conseil transaction signé avec l'IFC oct. 2025 · PSD ONAS : 615 Mds FCFA de besoins · affermage concessif



Redevance industrielle & Baie de Hann

Arrêté déc. 2024 (pollueur-payeur) · dépollution Baie de Hann : 184,5 M€ (AFD/BDC/UE/Pays-Bas)



Transfert Malem Hodar

Sécurisation du bassin arachidier · lutte contre le fluorure (jusqu'à 4-5 mg/l dans les aquifères)

4,5 milliards USD à mobiliser pour la période 2026–2030

≈730 M USD/an, cohérent avec l'enveloppe LPSD 2025–2029 de 4 183 Mds FCFA

Besoins par secteur	Coût (Mds \$)	Part
Assainissement collectif (STEP + réseaux)	1,60	36%
Production & traitement eau potable	1,05	24%
Assainissement autonome (latrines, vidange)	0,80	17%
Réseaux et canalisations eau potable	0,95	21%
Réformes, GIRE, renforcement capacités	0,10	2%

Source de financement	Part	Montant
État du Sénégal	30%	1,32 Mds \$
Banque Mondiale / BAD	30%	1,32 Mds \$
Partenaires bilatéraux	20%	0,88 Mds \$
Secteur privé / PPP	20%	0,88 Mds \$

Fait saillant : l'assainissement représente 54% des besoins totaux (2,4 Mds \$)

FONDS BLEU SÉNÉGAL — 3 GUICHETS

- Guichet Privé — Blue Bonds (2029), garanties MIGA/IFC
- Guichet Social — branchements subventionnés, assainissement rural (CDC, IPRES, FNR)
- Catégorie Résilience — FVC, Fonds d'Adaptation, GEF
- Cible : 150 M USD capitalisés d'ici 2030 (30 M en 2028, 80 M cumulés en 2029)

II



LE MOYEN — FONDATIONS JURIDIQUES & INSTITUTIONNELLES

Nouveau Code de l'Eau · Création de l'ARSE · Réforme de 3ème Génération · Réforme de l'Assainissement · Gouvernance de la GIRE

Un nouveau Code de l'Eau, prêt pour le circuit législatif

Remplace la loi n°81-13 du 4 mars 1981 — un texte conçu pour 5 M d'habitants, devenu inadapté pour 18,5 M



ÉTAT D'AVANCEMENT

Texte validé en consultation interministérielle · en cours de validation par le Comité technique du Secrétariat Général du Gouvernement · avant Conseil des Ministres puis vote à l'Assemblée Nationale



FONDATIONS DU TEXTE

Étude stratégique sur la Sécurité de l'Eau (2022, Banque Mondiale) + PAGIRE — 9 titres couvrant l'intégralité de la gestion des ressources en eau

NEUF INNOVATIONS MAJEURES

- Redynamisation du Conseil Supérieur de l'Eau (inactif depuis 1997) et du Comité technique
- Création d'un organe de régulation indépendant du secteur (ARSE)
- Cadres de concertation territoriaux (UGP, Sous-UGP, communes)
- Instruments de planification renforcés (PAGIRE, SDAGE, PGE, PCGIRE)
- Outils de gestion du changement climatique et débits environnementaux
- Création du Fonds GIRE, dédié au financement durable de la ressource
- Encadrement du dessalement et des transferts interbassin
- Agrément obligatoire des foreurs, registre public, Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau
- Droit de recours des usagers et cartographie nationale des zones inondables

L'ARSE, une autorité de régulation véritablement indépendante

Décidée en Conseil interministériel (28 août 2024), annoncée par le Président de la République le 17 avril 2024

ARCHITECTURE À TROIS ORGANES

Conseil de Régulation

9 membres nommés par décret, mandat de 5 ans renouvelable une fois, inamovibles sauf faute grave

Direction Générale

Organe d'exécution — prépare les dossiers, met en œuvre les décisions, gère le personnel

Comité de Règlement des Différends

5 membres — compétence exclusive pour instruire les plaintes et arbitrer entre opérateurs

CINQ MISSIONS CLÉS

- Régulation tarifaire — avis obligatoire avant toute décision, fondé sur l'équilibre économique, la soutenabilité sociale, l'équité territoriale et la conformité environnementale
- Contrôle contractuel — rapports techniques, financiers et comptables exigés des opérateurs
- Protection des usagers — comité consultatif des consommateurs, consulté au moins 2 fois par an
- Règlement des différends — pouvoirs de sanction administrative et pécuniaire, procédure contradictoire
- Transparence — publication régulière des performances du secteur

Rattachée à la Présidence de la République, personnalité morale et autonomie financière propre (dotation État + redevances de régulation) — déploiement opérationnel visé 2026/2027

Harmoniser 30 ans d'acquis urbains et un rural resté en retrait

Le diagnostic révèle des fractures structurelles qu'aucun ajustement partiel ne peut résoudre

MILIEU URBAIN — Défis émergents



Gel tarifaire

Gels des tarifs depuis plusieurs années dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie et des intrants



Impayés publics

+90 milliards FCFA d'impayés de l'Administration, universités, collectivités (base Janvier 2026) (consommation déraisonnable d'eau et Nécessaire changement de comportement)



Rendement en baisse

Rendement réseau : 79,01% en 2020 → 75,92% en 2021 — niveau 2000



Lac de Guiers

Cyanobactéries, Typha, pesticides — menace majeure sur l'AEP dans le DMT

MILIEU RURAL — Défis structurels profonds



Réforme inachevée

Seulement 42% des SAEP sous délégation fonctionnelle 10 ans après le lancement. *Au même rythme, il faudra 20 ans de plus pour une couverture totale*



Infrastructure vétuste

30% des ouvrages ont plus de 30 ans — travaux de remise à niveau : (un besoin de plus 400 milliards FCFA en investissement pluri-annuel)



Qualité de l'eau

Conformité bactériologique : 12% à 91% selon périmètre — loin des 98% requis ODD 6



Viabilité compromise

Redevance OFOR perçue : 36,9% des prévisions — modèle économique non soutenable

Sans réforme, le Sénégal risque de manquer l'ODD 6 ; une cible inscrite dans la feuille de route ANT.

VISION & ARCHITECTURE STRATÉGIQUE

« À l'horizon 2035, chaque citoyen sénégalais, où qu'il se trouve sur le territoire national, bénéficie d'un accès universel, équitable et durable à une eau de qualité, fournie par un service public performant, efficient et résilient, dans le cadre d'un modèle de gestion harmonisé, viable et attractif pour les investissements. »

Universalité

Durabilité

Équité

Excellence

7 OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA RÉFORME

O1	Harmonisation nationale Unifier la gestion eau urbaine/rurale — fin des cloisonnements
O2	Viabilité économique Tarifs équilibrés, péréquation, mécanismes d'indexation
O3	Attractivité privée Sécurisation juridique, contrats équilibrés, durée suffisante

O4	Cadre institutionnel ARSE opérationnelle, textes IPW, scénario SONES-OFOR retenu
O5	Qualité du service 98% conformité eau, 85% rendement réseau, service 24h/24
O6	Gouvernance territoriale Collectivités impliquées, concertation, co-décision locale
O7	Durabilité environnementale GIRE, protection Lac de Guiers, adaptation climatique

Sept axes majeurs de la réforme de 3ième génération

AXE 1 **Convergence Urbain / Rural**
Élargissement maîtrisé du périmètre urbain — intégration progressive des gros centres ruraux

AXE 3 **Touba — Statut Spécial**
Affermage avec participation communauté + partenaire technique professionnel

AXE 5 **Création de l'ARSE**
Régulation indépendante, protection usagers, régulation tarifaire, règlement différends

AXE 7 **Investissements Structurants**
21 Mds remise à niveau rural + 1 400 Mds urbain horizon 2035 + Grand dessalement Grande Côte + Autoroutes de l'Eau

AXE 2 **Consolidation DSP Rurales**
Renforcement et extension des délégations — SDER, Zone Sud, Zone Nord

AXE 4 **Architecture SONES-OFOR**
Analyse des 4 scénarios : statu quo → fusion totale. Choix sur base d'étude multicritère

AXE 6 **Cadre Contractuel IPW**
Encadrement des concessions de dessalement + Water Purchase Agreements types

Scénarios d'évolution institutionnelle SONES-OFOR

S1 Statu quo amélioré	S2 Fusion Patrimoine	S3 Fusion Exploitation	S4 Fusion Totale
Synergies renforcées Coordination formelle Fonctions mutualisées	Une seule maîtrise d'ouvrage nationale Exploitation séparée	SONES+OFOR séparés Un seul opérateur nationale	Une seule entité nationale intégrée Exploitation déléguée
Points positifs	Points positifs	Points positifs	Points positifs
✓ Simple, peu risqué ✓ Conservation expertises	✓ Vision unifiée ✓ Capacité financement	✓ Harmonisation service ✓ Économies d'exploitation	✓ Synergies maximales ✓ Équité facilitée
Points d'attention	Points d'attention	Points d'attention	Points d'attention
✗ Cloisonnement persiste ✗ Économies d'échelle limitées	✗ Risque perte expertise rurale ✗ Transition complexe	✗ Monopole risqué ✗ 2 autorités délégentes	✗ Transition très complexe ✗ Résistances institutionnelles

→ L'étude stratégique 2026 analysera ces 4 scénarios selon une grille multicritère pour recommander le scénario optimal

QUATRE OBJECTIFS STRATÉGIQUES (OS1-OS4)

Comité de Pilotage installé · feuille de route et note de cadrage validées

OS1

Assurer la gestion et le développement durable du patrimoine des infrastructures à travers une implication optimale du secteur privé

OS2

Améliorer les performances de l'exploitation des ouvrages du patrimoine et les exigences environnementales du secteur

OS3

Améliorer la viabilité financière du secteur de l'assainissement

OS4

Assurer le renforcement de l'environnement institutionnel partenarial et l'équilibre social du secteur de l'assainissement

Partenariat de type affermage concessif comme hypothèse de base



En parallèle : PPP ONAS (mandat IFC signé oct. 2025, 615 Mds FCFA de besoins) et redevance d'assainissement industriel (Baie de Hann, 184,5 M€) en cours

Trois études structurantes pour ouvrir le secteur au privé



Modélisation institutionnelle & financière

Schémas de PPP possibles (affermage, concession, contrat de performance) pour la mise en délégation du service public de l'assainissement



Révision du Code de l'Assainissement

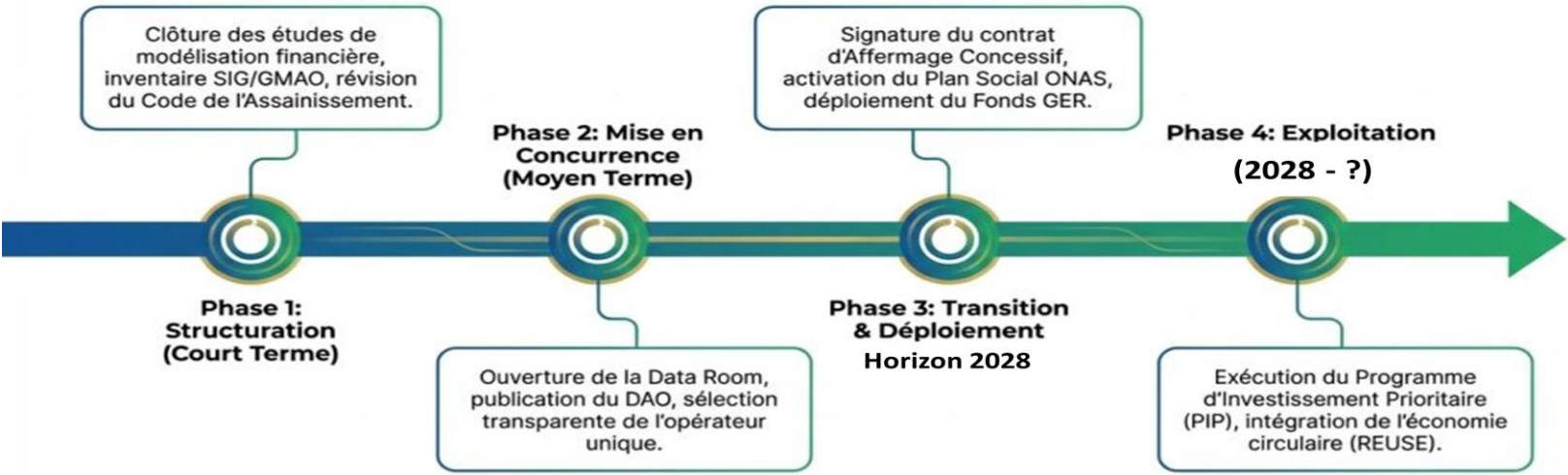
Cadre législatif rénové, cohérent avec le nouveau Code de l'Eau — eaux pluviales, inondations, économie circulaire



Police de l'Assainissement

Stratégie de déploiement national — ressources humaines, équipements, procédures, articulation avec les autres corps de contrôle

Une feuille de route opérationnelle



Une gouvernance de la GIRE territorialisée, inclusive et intégrée

Mission d'assistance technique au MHA (Banque mondiale · SenEngineering International / Nodalis) — note de cadrage et feuille de route, juillet–décembre 2026



OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA RÉFORME

Instaurer une gouvernance territorialisée, inclusive, intégrée et axée sur la sécurité de l'eau — face à une population de plus de 18 M d'habitants, des prélèvements industriels supérieurs à 13 M m³/an et des périmètres irrigués couvrant plus de 82% des ressources en eau mobilisées



LIVRABLES DE LA MISSION

État des lieux, benchmark international (Burkina Faso, France, Maroc, Afrique du Sud, Ghana, Kenya, Ouganda), atelier technique de validation, puis feuille de route finale — livrable à M0+5 mois

CINQ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PROPOSÉES

- Renforcement institutionnel de la DGPRE, pilote de la politique de gestion des ressources en eau
- Renforcement de l'OLAC pour la gestion stratégique de la réserve du Lac de Guiers
- Clarification des rôles entre DGPRE, OLAC, Conseil Supérieur de l'Eau et Comité Technique
- Approche territoriale intégrée — décentralisation vers les Unités de Gestion et de Planification (UGP)
- Modèle économique durable — principe « l'eau paie l'eau » (pollueur-payeur, redevances de prélèvement)

Un calendrier où les réformes livrent au rythme du Compact Eau

Chaque réforme habilitante est calée sur les échéances de financement et de mise en œuvre du Compact



PRIORITÉS 2026 — TOUS CHANTIERS

Circularisation et validation du Code de l'Eau et de la loi ARSE · lancement des études stratégiques Réforme 3G · finalisation du DOS · trois études assainissement en cours · plateforme Penc'Eau opérationnelle

Penc'Eau, la plateforme qui articule les initiatives

Une gouvernance unique, sous l'autorité du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement



Comité de pilotage ministériel

MHA · MFB · MASAE · Environnement — présidé par le Ministre, réunion semestrielle



Groupe de travail technique inter-structures

SONES · ONAS · OFOR · DGPRE · DPGI · OLAC · SAED · SODAGRI · DBRLA — suivi trimestriel (CPCSP)



Espace de concertation

Société civile (POSCEAS-CONGAD, ASUFOR), collectivités territoriales, femmes & jeunesse



Cadre PPP & opérateurs

SEN'EAU · ACWA Power · DSP ruraux · futur fermier ONAS — suivi des indicateurs de performance

SUIVI-ÉVALUATION & REDEVABILITÉ

- Tableau de bord national des indicateurs EHA, aligné ODD 6 (JMP, GLAAS, AQUASTAT)
- Suivi trimestriel (opérationnel), annuel (résultats), bi-annuel (impact)
- Coordination formelle avec le Pacte AgriConnect — revues croisées semestrielles
- Revue à mi-parcours en 2028, évaluation finale indépendante en 2030 (SWA)
- « Budget ouvert eau » — publication des données et des résultats

CONCLUSION

Le Compact fixe le cap et mobilise 4,5 Mds USD ; le Code de l'Eau, l'ARSE, la Réforme 3G, la Réforme de l'Assainissement et la réforme de la gouvernance de la GIRE créent les conditions pour que ces investissements produisent des résultats durables.

1

2

3

4

Mobiliser

5

Maintenir la coordination

« Toute personne a le droit d'accéder à la quantité d'eau potable indispensable à la vie et à la dignité, prioritairement à tout autre usage. » — Art. 4, nouveau Code de l'Eau





GRET

Sommaire

- | | | | |
|----|-----------------------------------|----|------------------------------|
| 01 | Territoires Engagés pour l'Eau | 06 | Plan de financement innovant |
| 02 | Contexte et enjeux | 07 | Gouvernance renforcée |
| 03 | Solution technique modulaire | 08 | Résilience climatique |
| 04 | Innovations techniques | 09 | Impacts et perspectives |
| 05 | Progressivité de l'investissement | | |

TERDEAU - Territoires Engagés pour l'Eau

- *Vers un accès universel à l'eau potable - Région de Saint-Louis, Sénégal*

Une approche innovante de résilience climatique et de durabilité

- Localités cibles : Diagambal et Guia
- Période : 18 mois (2026-2027)
- Budget : 415 000 €
- Partenaires : SEDIF, Communes, OFOR, SDER, ARD de Saint Louis, Gret



CONTEXTE ET ENJEUX

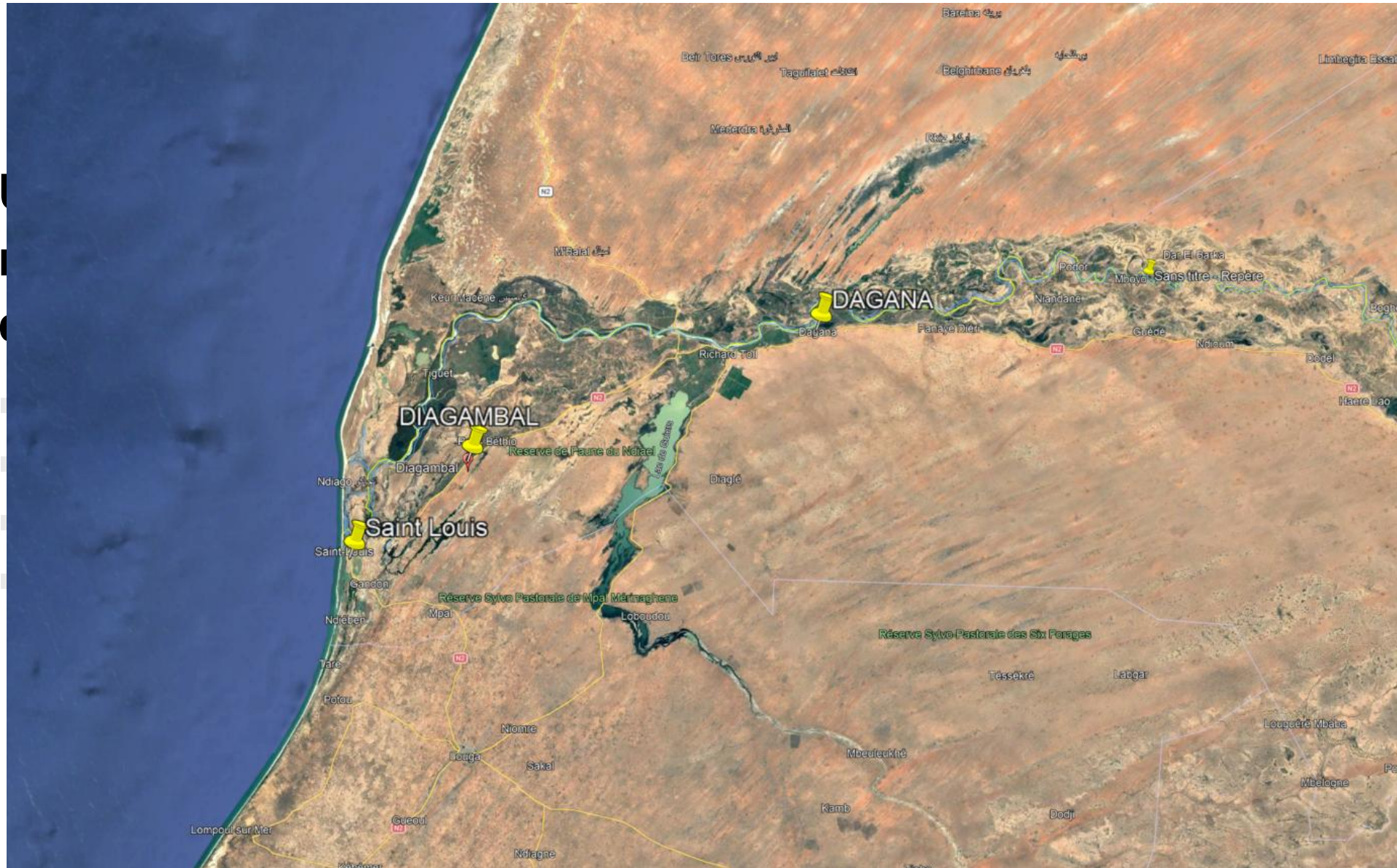
- *Un défi majeur d'accès à l'eau en région de Saint-Louis*

Situation actuelle critique :

- 92 % d'accès à l'eau en milieu rural en 2022 (à relativiser)
- 88 000 personnes sans accès fiable
- Infrastructures vieillissantes (stations des années 1990)
- Saturation des capacités de production
- Un territoire de mobilité et de migration
- Une région de 1 204 863 habitants



TERDEAU - Territoires Engagés pour l'Eau



CONTEXTE ET ENJEUX

- *Un défi majeur d'accès à l'eau en région de Saint-Louis*

Diagnostic des sites TERDEAU :

Site	Capacité actuelle	Besoins 2025	Population 2025
Diagambal	144 m ³ /j	160 m ³ /j	4 452 hab.
Guia	160 m ³ /j	323 m ³ /j	8 970 hab.



CONTEXTE ET ENJEUX

- *Un défi majeur d'accès à l'eau en région de Saint-Louis*



CONTEXTE ET ENJEUX

- *Un défi majeur d'accès à l'eau en région de Saint-Louis*



SOLUTION TECHNIQUE MODULAIRE

- *Une filière éprouvée et adaptable*

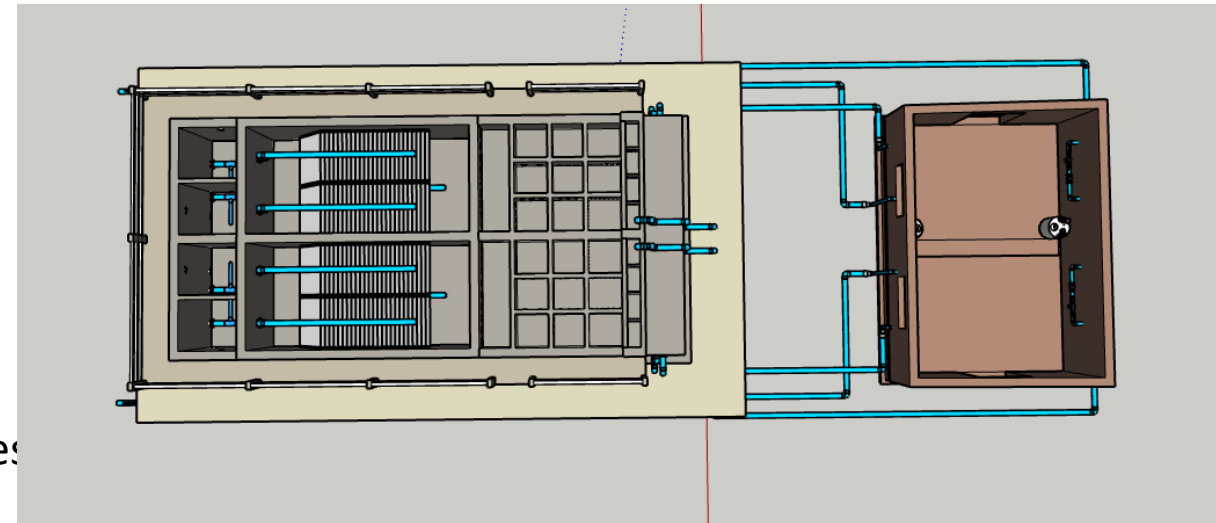
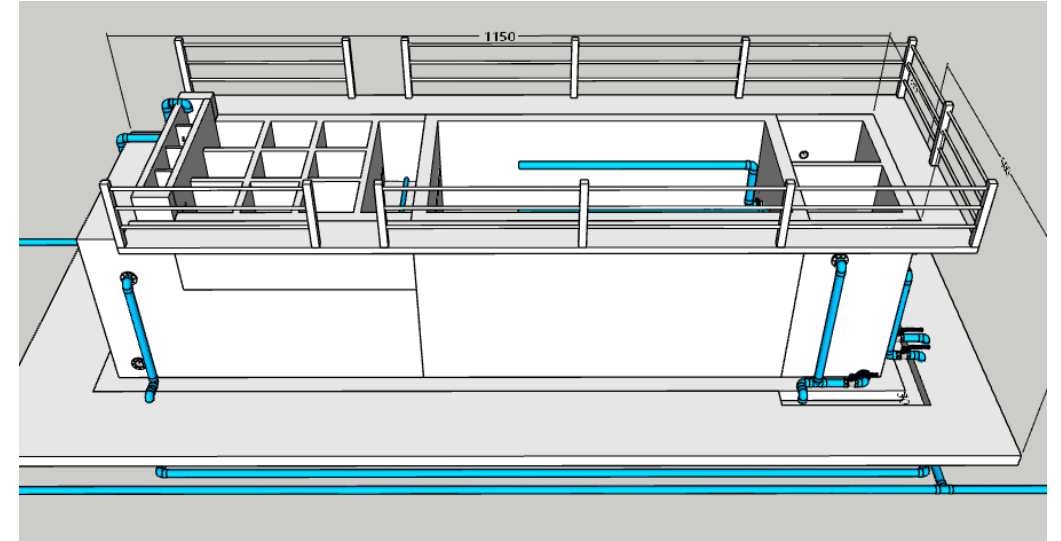
Le modèle Mboyo Walo (2024) - Référence technique

Caractéristiques clés :

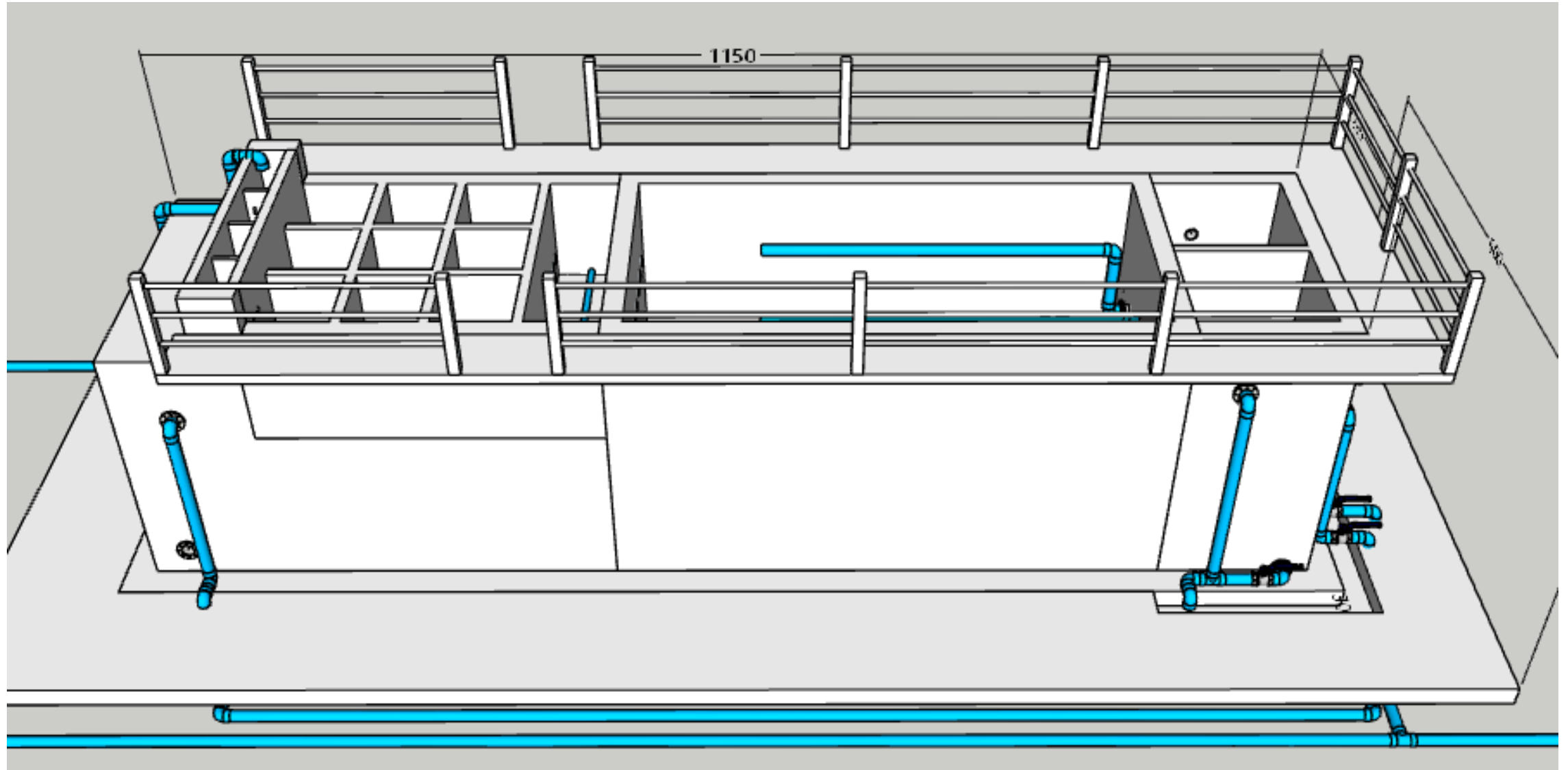
- Capacité unitaire : 15 m³/h (180 m³/j sur 12h)
- Technologie : Station compacte lamellaire gravitaire
- Traitement continu (vs système "batch" obsolète)

Avantages de la modularité :

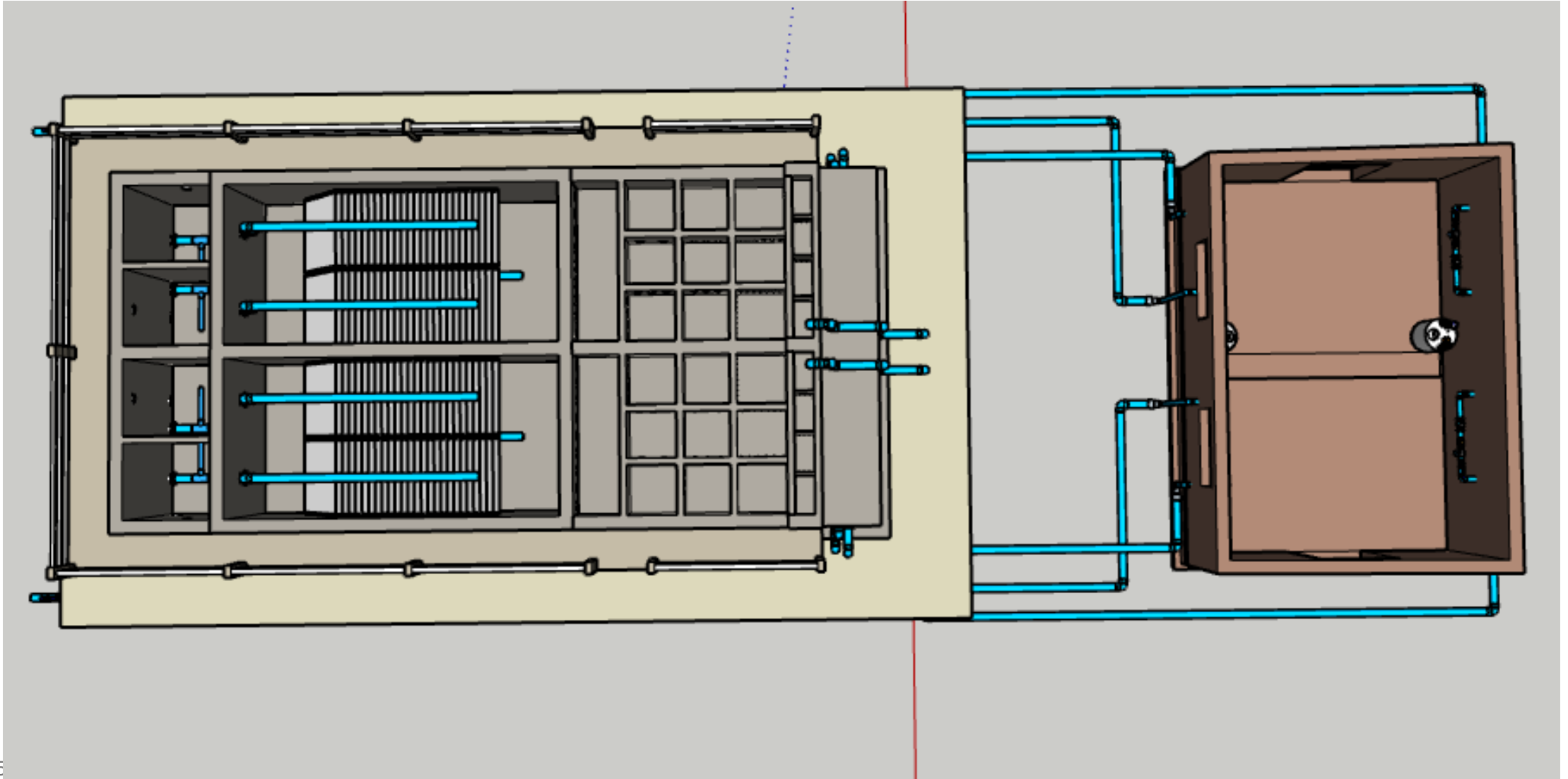
- ✓ Évite le surdimensionnement initial coûteux
- ✓ Extension progressive selon la demande réelle
- ✓ Maintenance sans interruption de service
- ✓ Réplication simple sans nouvelles études techniques



SOLUTION TECHNIQUE MODULAIRE



SOLUTION TECHNIQUE MODULAIRE



INNOVATIONS TECHNIQUES

- *Des équipements standardisés et interchangeables*

Principe de standardisation :

Équipements communs aux deux sites :

- Pompes immergées : 15 m³/h, HMT 8-10 m
- Pompes doseuses : 0-50 L/h (coagulant et chlore)
- Lamelles PVC : 60° d'inclinaison, espacement 10 cm
- Filtres à sable : vitesse 5 m/h, hauteur 1 m

Avantages opérationnels :

- Pièces interchangeables entre modules et sites
- Stock minimal de pièces de rechange
- Disponibilité locale (Dakar, Saint-Louis)
- Formation simplifiée des conducteurs
- Maintenance autonome par la SDER

Résilience climatique intégrée :

- Site surélevé (+0,50 m au-dessus crue centennale)
- Protection contre inondations récurrentes
- Drainage périphérique des ouvrages

PROGRESSIVITÉ DE L'INVESTISSEMENT

- *Une stratégie de montée en puissance maîtrisée*

Horizon	Population	Besoins	Capacité installée	Extension
2025	13 422 hab.	483 m ³ /j	45 m ³ /h (720 m ³ /j)	-
2035	17 383 hab.	626 m ³ /j	+ 3 ^e module si besoin	Planifié
2045	22 514 hab.	811 m ³ /j	Modularité totale	Flexible

Avantages financiers :

- Économie d'investissement initial
- Adaptation réelle à la croissance démographique
- Planification intégrée aux PCHA communaux
- Pas de capitaux immobilisés inutilement

Option de solarisation progressive :

- Chaque module peut être solarisé indépendamment
- Réduction progressive des coûts énergétiques
- Compatibilité avec réseau SENELEC actuel

PLAN DE FINANCEMENT INNOVANT

- *Une contribution communale significative*

Projet / Site	Coût total estimé (€)	Contribution SEDIF (€)	Contribution des Communes (€)	Part SEDIF	Part Communes
A1 – Station Diagambal	70 788,00	48 500,00	22 288,00	68,5 %	31,5 %
A2 – Station Guia	160 716,00	110 000,00	50 716,00	68,4 %	31,6 %
TOTAL TRAVAUX	231 504,00	158 500,00	73 004,00	68,5 %	31,5 %

Principes :

- Minimum 20% du coût des travaux par commune
- Responsabilisation financière des collectivités
- Appropriation locale du projet
- Intégration aux budgets communaux

Impact :

- Renforcement de la maîtrise d'ouvrage communal
- Engagement durable dans la gestion du service
- Légitimité accrue auprès des usagers
- Alignement avec la réforme de l'hydraulique rurale

GOVERNANCE RENFORCÉE

- *Une gestion partagée et professionnelle*

Cadre institutionnel aligné sur la réforme :

Acteur	Rôle principal	Responsabilité
Communes	Maîtres d'ouvrage locaux	Cofinancement, PLHA
OFOR	Gestionnaire patrimoine	Validation normes, suivi
SDER	Délégataire	Exploitation, maintenance
ASUFOR/CLS	Veille citoyenne	Suivi STEFI, médiation
ARD	Co-pilotage régional	Coordination, capitalisation

STEFI (Suivi Technique et Financier) : outil de référence :

- Production, distribution, qualité de l'eau
- Recettes, taux de recouvrement
- Transparence et performance

Comités Locaux de Suivi (CLS) :

- Représentants usagers, communes, OFOR, SDER
- Réunions trimestrielles
- Médiation et redevabilité

RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

- *Des infrastructures adaptées aux aléas*

Protection contre les inondations :

- Site surélevé : +0,50 m au-dessus crue centennale
- Drainage périphérique des ouvrages
- Local technique protégé

Protection des captages :

- Périmètres de protection autour Lampsar et Doué
- Sensibilisation des agriculteurs (engrais, pesticides)
- Intégration GIRE dans les PLHA

Gestion des boues :

- Lit de séchage sur site
- Valorisation possible en remblai
- Pas de rejet direct dans le milieu

Efficacité énergétique :

- Fonctionnement gravitaire entre ouvrages
- Réduction de ~30% de la consommation électrique
- Option solarisation progressive

IMPACT ET PERSPECTIVES

- *Un projet structurant pour le territoire*

Bénéficiaires :

- 13 422 habitants en 2025 (Diagambal + Guia)
- 17 383 habitants à l'horizon 2045
- Établissements publics raccordés
- Activités économiques sécurisées

Résultats attendus :

- Accès universel à une eau de qualité (normes OMS/SONES)
- Service continu ($\geq 95\%$ de disponibilité)
- Gouvernance professionnelle (SDER + STEFI)
- Viabilité économique (taux couverture 162%)
- Résilience climatique (protection inondations)

Capitalisation et répliquabilité :

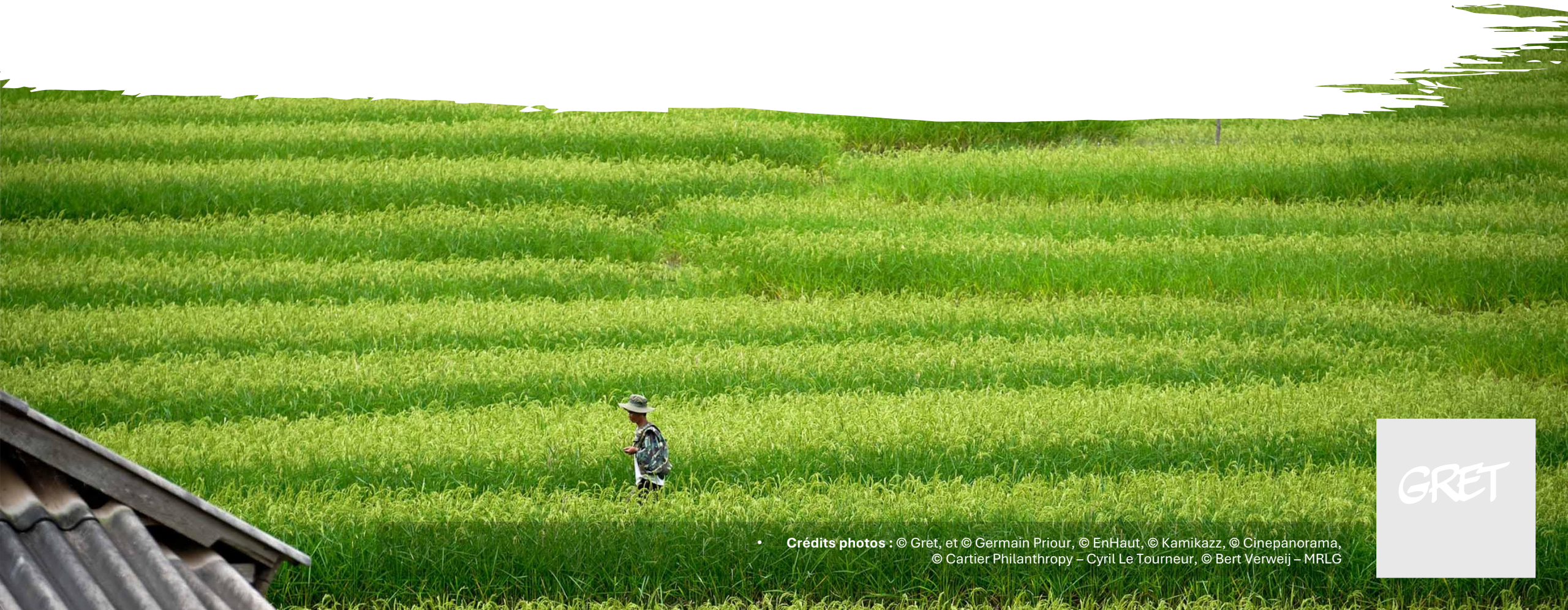
- Modèle éprouvé (Mboyowalo 2024)
- Standardisation des équipements
- Modularité adaptable à d'autres sites
- Financement innovant (contribution communale 20%)

Perspective :

- Un modèle de référence pour l'hydraulique rurale au Sénégal

Merci pour votre attention

-
- nom@gret.org



- **Crédits photos :** © Gret, et © Germain Priour, © EnHaut, © Kamikazz, © Cinepanorama, © Cartier Philanthropy – Cyril Le Tourneur, © Bert Verweij – MRLG

GRET

TEMPS DE PAROLE LIBRE



RÉSEAU
Sénégal

www.pseau.org

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Contacts:

Au Sénégal:

Basile Epiphane Bourré Diouf: basile.diouf@pseau.org

Khadidiatou Ba Ndiaye: khadidiatou.ba@pseau.org

En France:

Sylvain Cottalorda: sylvain.cottalorda@pseau.org

Carole Chemin: carole.chemin@pseau.org sur thématique GIRE zone bassin fleuve Sénégal



www.pseau.org